Capitale européenne de la Culture et gouvernance multi-scalaire

Professeure Fabienne Leloup, de l'Université catholique de Louvain, Belgique

9 octobre 2023

Timisoara (Roumanie)

La présentation repartira de l'idée initiale de capitale européenne de la culture. La présentation fera un focus sur ce qui a été mis en œuvre dans la ville belge de Mons, capitale européenne de la culture en 2015. Dans une perspective multi-scalaire, elle montrera l'ambition de l'Union européenne et son implication, le lien avec les Etats, le rôle central de la ville et enfin les autres échelles ou acteurs impliqués, dans une perspective de gouvernance multi-scalaire.

Rappelons que la ville a le choix de postuler et que le choix s'explique par le souhait de la ville de se positionner à une échelle supranationale, être reconnue via la culture à l'étranger, profiter de la caisse de résonance du label pour être sur la scène « européenne » pendant un an.

Commençons par quelques mots sur Mons2015

La candidature de la ville de Mons, ville moyenne belge de moins de 100 000 habitants s'explique par diverses raisons.

Avant tout il faut savoir que d'autres villes belges avaient déjà été ECOC : Bruges, Bruxelles et qu'une autre ville était candidate pour 2015, la ville de Liège.

A Mons, une stratégie de développement est menée autour de la culture depuis les années 2000, menée par la municipalité et avec une visée internationale ; Mons est d'ailleurs reconnue capitale wallonne de la culture. Dès la fin des années 1990, la labellisation UNESCO de patrimoines matériels et immatériels dans la région rend visibles des ressources spécifiques du territoire montois.

L'exemple de Lille, ville française frontalière et capitale européenne de la culture en 2004, est important dans la candidature : la maire de Lille Martine Aubry et le bourgmestre de Mons Elio Di Rupo sont des leaders politiques connus, du même parti socialiste et amis. La ville de Lille étend les activités de son année 2004 au-delà de la frontière et notamment par une Maison Folie à Mons.

L'événement s'est organisé autour de :

- Grandes figures : Verlaine, Roland de Lassus, Van Gogh, Saint Georges
- Grandes nouvelles constructions architecturales (un centre de conférence, une gare Calatrava … qui sera inaugurée en janvier 2024)
- Rénovation ou ouvertures conjointes de musées et bâtiments historiques en même temps
- Cérémonie d'ouverture grandiose multi-spectacles (et cérémonie de clôture plus confidentielle)

- Mélange en plusieurs temps le long de l'année de grands et petits événements, festivités grand public, expositions et autres activités culturelles
- Activités autour de Mons même si le kilomètre culturel en centre ville reste dominant comme lieu des activités.

Un ou deux exemples d'activités de Timisoara2024 ?

Revenons à notre question de gouvernance multi-scalaire

Pour vous, quels sont les porteurs d'un tel processus, quels niveaux interviennent ?

Il s'agit d'abord de l'Union européenne, bien sûr de la ville candidate et capitale et enfin d'autres entités, autres villes, régions y compris d'autres pays.

1. L'Union européenne

1.1 Légalement

Origine du mouvement de capitale européenne de la culture = le lancement des « Villes européennes de la culture » en 1985.

- Par l'actrice Melina Mercouri, alors ministre grecque de la Culture en 1985
- En en **1987**, Athènes la première "ville européenne de la culture".

Décision du Parlement et du Conseil en mai 1999 pour arriver au titre de « capitales européennes de la culture » (ECoC) à partir de 2005.

Décision d'octobre 2006 pour une liste d'ECoC pour les années 2007 à 2019, avec une ville d'un État membre « ancien » et d'un État membre « nouveau » chaque année.

Décision 445/2014/UE qui a élargi sa portée géographique, de sorte qu'un pays candidat ou un pays candidat potentiel obtiendra le titre tous les trois ans, à partir de 2021.

Concrètement plus de 60 villes à l'intérieur de l'Union européenne et à la frontière de l'Union européenne.

Et en 2023, il y a 3 capitales européennes de la culture:

- Elefsina (Grèce)
- Veszprém (Hongrie)
- Timisoara (Roumanie)

la Commission européenne, "mettre en valeur la diversité de la richesse culturelle en Europe et les liens qui nous unissent en tant qu'Européens".

European Capitals of Culture | Culture and Creativity (europa.eu)

1.2 Objectif : une décision européenne au profit de l'Union européenne et de la culture

***Les capitales européennes de la culture visent à promouvoir la richesse et la diversité culturelles ainsi qu'à renforcer le sens d'appartenance des citoyens à un espace culturel commun**. Le programme et les investissements culturels dont bénéficie durant un an une*

*capitale européenne de la culture devraient contribuer à la réhabilitation et au développement durable de la ville. (*Les capitales européennes de la culture 2020-2033 | Actualité | Parlement européen (europa.eu))

Cela signifie que le label « Capitales européennes de la culture » (ECOC) vise pour l'aspect européen :

- Mettre en évidence la richesse et la diversité des cultures en Europe
- Célébrez les caractéristiques culturelles que partagent les Européens
- Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens européens à un espace culturel commun
- Contribuer à la compréhension mutuelle entre les Européens
- Permettre de bénéficier d'une couverture médiatique internationale grâce à la labellisation européenne
- Couvrir le patrimoine culturel européen partagé **ainsi que** les créations contemporaines impliquant des artistes et des créateurs de différents États membres
- Amener une coopération et un dialogue durables entre les cultures européennes

En outre, la rénovation ou l'ouverture de musées et autres bâtiments culturels et la réorganisation de la gouvernance de la scène culturelle montoise

La ville va profiter de la réputation du label mais aussi de fonds européens via le volet Culture du **programme "Europe Creative"**

Remarque sur les Etats

Un calendrier désigne les Etats-membres ou pays limitrophes au sein desquels la ville sera élue. C'est à l'Etat d'organiser en collaboration avec l'Union européenne la mise en place du concours, comme on le voit dans le cas français avec un premier dossier qui permet de sélectionner un sous-groupe de ville et l'ECOC qui sera désignée en décembre.

2. Les villes

Les capitales européennes de la culture visent à promouvoir la richesse et la diversité culturelles ainsi qu'à renforcer le sens d'appartenance des citoyens à un espace culturel commun. ***Le programme et les investissements culturels dont bénéficie durant un an une capitale européenne de la culture devraient contribuer à la réhabilitation et au développement durable de la ville****. (*Les capitales européennes de la culture 2020-2033 | Actualité | Parlement européen (europa.eu))

2.1 La candidature

Les capitales européennes de la culture sont officiellement désignées quatre ans avant l'année du titre proprement dit. Cette longue période de temps est nécessaire à la planification et à la préparation d'un événement aussi complexe.

Concrètement, la ville candidate va devoir dans son dossier :

- mener à bien un travail de plaidoyer pour faire connaître l'action culturelle et artistique de sa ville (en distinction de ce qui se fait dans le pays mais aussi en Europe)
- créer une cohésion dans le projet et une cohésion d'acteurs (pas seulement culturels)
- prouver un « équilibre » : équilibre entre les lieux utilisés par les activités, équilibre entre les populations ciblées, équilibre et transparence budgétaires aussi
- anticiper une durabilité des activités et des dynamiques

([Infographie] Les capitales européennes de la culture - Touteleurope.eu)

La préparation de la mise en œuvre du programme, une fois le titre obtenu, s'est faite en deux temps :

- une première programmation à partir de 2010 plutôt secrète et à huis clos entre le directeur culturel, la ville de Mons et la Fondation Mons2015 ;
- puis une seconde programmation, à partir de 2012, visant à ouvrir aux associations culturelles montoises, au Borinage (ceinture industrielle de la ville), aux écoles et aux Universités et Hautes Ecoles, … afin que les associations locales, les citoyens et les villages alentour s'approprient l'événement et que ce ne soit pas seulement une programmation culturelle au cœur du kilomètre central de Mons, avec essentiellement des artistes extérieurs et des arts élitistes.

2.2 Objectif : un label pour le développement d'une ville, la participation et la cohésion

Le titre vise dans le chef des villes à

- promouvoir le patrimoine et le dynamisme culturel par un ensemble d'activités exceptionnelles
- permettre une large participation de divers groupes sociaux
- pour avoir un impact social durable
- pour contribuer à la cohésion sociale grâce aux projets de régénération urbaine.

dans le cas de Mons2015 cela se concrétise avec

- une exposition internationale sur Van Gogh : Van Gogh au Borinage où comment le pasteur Van Gogh est devenu peintre
- Mons superstars, une exposition qui met en lumière les inventeurs de Mons et de la région,
- Art en ville et diverses peintures de street art
- Le rôle d'ambassadeur possible pour chaque citoyen de la commune.

Le label ECOC va permettre de :

- Favoriser la contribution de la culture au développement des villes
- Régénérer les villes
- Stimuler le tourisme
- Rehausser la visibilité internationale des villes

Mais aussi

- Insuffler une nouvelle vie à la culture d'une ville

- Améliorer l'image des villes aux yeux de leurs propres habitants

L'intérêt pour les villes désignées dépasse néanmoins l'octroi de subventions européennes. Il semble se trouver principalement dans les retombées économiques et d'image de marque.

- En 2004, une enquête de la Commission s'étant intéressée aux motivations qui avaient poussé les 29 villes lauréates au cours des dix années précédentes à déposer leur candidature, le rapport concluait :

la plupart d'entre elles poursuivaient de nombreux objectifs renvoyant souvent au besoin de développer le profil international de la ville et de sa région, de mettre en place un programme d'activités culturelles et d'événements artistiques, d'attirer des visiteurs et de renforcer la fierté des villes et l'image qu'elles ont d'elles-mêmes". *(*Les capitales européennes de la culture 2020-2033 | Actualité | Parlement européen (europa.eu))

Dans le cas de Mons, une enquête en 2020 auprès d'étudiants indique que le premier impact pour eux de Mons2015 est une fierté de 'sa ville', un positionnement positif à l'échelle de la Belgique, un développement de son horeca, il n'est pas question d'impact européen.

Remarque sur le label ECOC comme mega-event

On retrouve avec ce label la question du mega-event et de tout label international

- au même titre qu'une Exposition universelle ou encore l'organisation de Jeux olympiques

positionnement à l'échelle européenne et internationale

- attractivité des touristes, investisseurs
- image de marque
- publicité

le but va être de mettre la ville sur la carte du monde

C'est la raison pour laquelle le modèle de capitale de la culture est aujourd'hui exporté à travers le monde (en Amérique latine, en Afrique, en Asie, …) de même que le modèle de capitale de … (design, sport, croissance verte, …)

Dans le cas de Mons2015, la publicité est partout autour de Mons, notamment en France à Paris à la gare du Nord ou à Bruxelles.

Remarque plus générale sur économie, culture et ville

Divers types d'impacts économiques sont analysables.

- les retombées économiques stricto sensu sur les biens et services culturels portent à la fois sur le secteur culturel qui produit des biens et services destinés à être consommés sur place (arts visuels, marché de l'art, arts du spectacle, patrimoine) et sur des biens et services culturels diffusés

- un secteur industriel créatif couvrant l'architecture, le design ou la publicité ; là, la culture est une matière première au même titre que le capital et elle permet de produire des biens non culturels.

- un autre lien entre culture et économie concerne ce qui est repris sous les termes de capital cognitif, créatif ou humain : la culture est une ressource amenant innovation et créativité et l'artiste, une main-d'œuvre qualifiée à haut potentiel.

Il y aussi l'effet sur le développement territorial, ce qui signifie :

- un accroissement de la richesse locale par la prise en compte de ressources culturelles spécifiques – qui n'existent nulle part ailleurs – et qui sont valorisées, et qui par cette valorisation vont être connues, attirer des touristes, des publics, des investisseurs mais surtout « durer » au sens où la ressource valorisée ne va pas être dupliquée :

> Exemple : tout ce qui est patrimoine UNESCO, matériel ou immatériel comme en Belgique le Doudou, les beffrois ou le carillon

Exemples ici à Timisoara ?

3. D'autres niveaux

3.1 les autres villes européennes

Remarquons que le fait d'avoir associé pour les ECOC deux ou trois villes en même temps pour créer du lien entre villes européennes n'est quant à lui pas effectif, ne crée que peu de réelles interactions

C'est le cas en général comme le montrent les rapports, c'est aussi le cas à Mons où il y a certes plusieurs activités à caractère européen, mais guère d'activités avec PLZen (Tchéquie)

3.2 d'autres villes ou régions

Le projet de Mons se construit avec des réseaux de villes, notamment flamandes

3.3 d'autres villes ou régions de l'autre côté de la frontière

L'exemple de Lille (ville française près de Mons) CEC en 2004 a aiguillé la municipalité montoise, comme rappelé ci-dessus.

Ces autres villes si elles sont partenaires vont cotiser pour pouvoir faire partie du 'programme' global et dès lors profiter de l'aura communicationnelle internationale

Conclusion

Les évaluations sont difficiles :

- comment comparer le nombre de visiteurs (un chiffre) avec un effet de réputation (à 6 mois, 12 mois, deux ans…) ?

Le tourisme et l'attractivité externes fonctionnent mais aussi

- l'intérêt local/régional pour les propres richesses, performances, de la ville

- la fierté locale ‘retrouvée’ par rapport à l’extérieur

Au-delà de l’industrie culturelle et créative, de la régénération urbaine, du développement économique, rappelons que

- l’Europe prône la diversité culturelle et le dialogue interculturel, ce qui s’est concrétisé notamment dans le cadre de la labellisation de Capitales européennes de la Culture ou de Journées européennes du patrimoine.
- le rôle de la culture dans les relations internationales, autant sur un plan diplomatique qu’économique, dans la lignée de la Convention de l’UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le nouvel agenda de la culture européen propose ainsi de renforcer la dimension culturelle en tant qu’élément indispensable des relations extérieures de l’Union.

La culture, ce que nous sommes, ce que nous partageons !